

PRESS RELEASE



COMMUNIQUE

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

CANADA

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

No. 36

PUBLIER À 2.30 P.M., N.A.S.
LUNDI, LE 8 JUIN 1964.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, annonce que le gouvernement a accepté de libérer M. James-A. Roberts de ses fonctions de sous-ministre du Commerce afin qu'il puisse occuper le poste de secrétaire général suppléant de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord.

M. Roberts s'est signalé pendant la Deuxième Guerre mondiale au commandement de la 8^e Brigade d'infanterie: il a été décoré de l'Ordre du Service distingué et de l'Ordre d'Orange-Nassau, par le gouvernement hollandais. Il a excellé également dans la fonction publique au poste de sous-ministre associé du Commerce, qu'il remplissait depuis juillet 1958. Premier fonctionnaire du Canada dans le domaine du commerce, il a participé à nombre de missions commerciales - pour certaines à titre de président, - ainsi qu'à des négociations commerciales et économiques dans diverses parties du monde.

Invité par les autres membres de l'Alliance à proposer un candidat au poste, le gouvernement canadien a estimé essentiel de choisir une personnalité capable d'apporter un concours de premier ordre à l'OTAN. C'est la première fois qu'un Canadien est nommé à un poste supérieur; cet événement fait ressortir le caractère atlantique de l'OTAN, indispensable au progrès de l'organisation pendant la prochaine décennie. La désignation de M. Roberts montre le prix que le Canada attache à sa participation à l'OTAN.

M. Roberts entrera dans sa nouvelle fonction le 1^{er} septembre 1964.